



changement d'école, déménagement et référé JAF?

Par **bacterius**, le **29/06/2009** à **11:01**

Bonjour,

J'ai effectué vendredi une demande auprès du JAF d'un référé en urgence afin de faire reconnaître la volonté de ma fille de 14 ans, qui souhaite rester inscrite dans son collège et vivre chez moi, son père, en banlieue ouest, 30km de Paris.

En effet, depuis plusieurs semaines, elle s'oppose à sa mère et refuse de la suivre à Paris, où elle a décidé de déménager, et de changer de collège. Sa mère exerce une pression importante sur elle, avec notamment un chantage affectif qui la perturbe beaucoup. De plus elle lui a récemment indiqué qu'elle avait décidé de l'inscrire, contre son gré, dans le collège de son futur quartier.

J'ai donc écrit une LRAR au proviseur de son collège actuel pour lui notifier la situation et lui exprimer mon refus de toute désinscription de ma fille, et que s'il devait y avoir litige entre sa mère et moi, celui-ci devrait être tranché par le JAF que je suis allé voir vendredi, pour le saisir d'une demande de référé en urgence.

Le JAF, faute de preuves concernant la volonté de ma fille n'a pas accepté la demande en l'état, et m'a dit de revenir mardi (demain) avec une lettre de ma fille et des attestations écrites de proches, pièces que je me suis employé à réunir.

Cependant, dimanche, sa mère semblerait avoir "entériné"?, "accepté"? le refus de ma fille de la suivre...

J'en suis à la fois soulagé, perplexe et dans la plus profonde incapacité à savoir si le référé est toujours d'actualité, puisque le litige "semble" levé...

est-ce une manoeuvre, afin de revenir à la charge auprès de ma fille en juillet, pendant ses vacances et obtenir son accord?

Problème: aujourd'hui, je ne peux pas me représenter devant le magistrat, avec la même demande alors que sa mère, semble avoir accepté, entendu l'opinion de ma fille et qu'elle veut obtenir 2 week end sur 3...

Par contre, bien que j'ai une lettre de ma fille, très claire, si elle obtient son revirement, je n'aurai alors aucune action possible...

Merci de vos bons conseils